



N° 113

10.2020

SnupCdc@caissedesdepots.fr

La Tribune du Snup

« ENSEMBLE » contre la vente de Courchevel !

Déclaration liminaire des 5 organisations représentatives de l'Établissement public au **C**omité **U**nique de l'**E**tablishement **P**ublic



Monsieur le Directeur général,

Nous avons appris avec stupeur par le Directeur des relations sociales **vo**tre **intention de vendre le chalet de Courchevel**, en fin d'une réunion informelle sur le calendrier social le 11 septembre dernier.

Nous, élus du Comité Unique de l'Établissement Public, déplorons votre décision et trouvons la méthode extrêmement choquante et inacceptable. **Elle dénote de la dégradation continue du dialogue social dont tous les syndicats se sont à plusieurs reprises émus depuis le début de votre mandat.**

Concernant la vente du chalet de Courchevel, nous vous demandons de préciser votre intention, de nous exposer vos motivations et l'intérêt de la Caisse des dépôts à supprimer un symbole social que l'ensemble des Directeurs généraux précédents ont maintenu.

Cette initiative serait particulièrement incompréhensible et dommageable dans cette période de crise sanitaire qui appelle au contraire au maintien de cet outil commun qui contribue à l'identité de la CDC et à la cohésion de ses personnels. Pire, elle s'assimile à une attaque sociale supplémentaire portée incidemment aux acteurs sociaux. Elle s'inscrit également en total mépris des personnels du chalet dont l'emploi est directement menacé.

Nous vous rappelons enfin que la mise à disposition du chalet de Courchevel figure à la convention CDC-COSOG signée en 2019 après une longue négociation où cette question n'a jamais été évoquée.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives de l'Établissement public : la CGT, la CFDT, la CFE-CGC, l'UNSA et le **SNUP** vous demandent de tenir vos engagements, **de renoncer à la vente du chalet de Courchevel** et de continuer, en tant que propriétaire, à valoriser et à entretenir ce patrimoine dédié aux loisirs et vacances des personnels de la Caisse des dépôts.

Paris, le 25 septembre 2020

CGT – CFDT – CFE/CGC – UNSA – **SNUP**

Dernière minute : le Directeur Général nous reçoit le 5 octobre pour évoquer ce point et la future implantation parisienne à Ivry sur Seine

En 2020, du pouvoir d'achat pour tous !

Le syndicalisme engagé au quotidien !



La Tribune du Snup

Une **CFDT** « pro patron » à la CDC ?

Dans son [Illiko texto](#) du 3 septembre dernier, le **SNUP** écrivait : « la CFDT a perdu son âme dans notre Etablissement public, elle est devenue le compagnon bis de notre gentil DRH ».

Le SNUP se serait-il trompé ?



Le **SNUP** fait des erreurs, comme tout un chacun, et il sait le dire quand c'est le cas, mais il base toujours son analyse sur des faits. **Et que s'est-il passé la semaine dernière à la Caisse des Dépôts ?**

Le **SNUP** vous doit la vérité au nom de la **SNUP Attitude**, et il va vous faire part de deux actes héroïques de la CFDT en trois jours.

1/ Le plan de reprise d'activité...

Dans certaines directions de l'Etablissement public, on impose aux personnels un retour sur site les 5 jours de la semaine. La bienveillance de la Direction à l'égard des personnels a disparu. Face à ce constat, le **SNUP** ne pouvait pas donner son accord à ce plan de reprise lors de son vote dans les CSSCT nationaux et locaux où il siège.

L'union faisant la force, le **SNUP** a rejoint ses camarades de la CGT et de l'UNSA pour dire **NON** à la Direction aux conditions de reprise d'activité qu'elle nous soumettait.

Pendant ce temps là, nos camarades de la **CFDT** se sont abstenus. Pire, ils ont émis **un vote favorable au CSSCT Ile de France. Comment est-ce possible ? Pour eux, c'est OUI pour Paris et NON pour les autres implantations...** C'est selon l'humeur du moment des représentants **CFDT** des différents sites ? Ah oui, c'est vrai, notre « gentil » DRH travaille à Paris, il faut dire merci au « Patron » !

2/ Evolution du cadre de gestion des Contractuels de Droit Public à la CDC...

Quand on lui présente un dossier d'évolution, le **SNUP** s'attend à la présentation d'une véritable amélioration des conditions de travail pour les personnels. Mais sur ce sujet, ce ne fut pas le cas.

La Direction peut recruter des CDP sur des contrats de projet, quelle que soit la catégorie d'emploi, et les mettre dehors au bout de 6 ans... que du bonheur pour ces emplois précaires. Et elle refuse toujours de pérenniser les autres CDP après 2 années de travail effectif...

En lutte contre la précarité de l'emploi, le **SNUP** ne pouvait pas émettre un vote favorable au CUEP du 25 septembre.

L'union faisant la force à nouveau, le **SNUP** a rejoint ses camarades de la CGT et de l'UNSA pour dire **NON** à la Direction sur ce projet.

Et nos gentils camarades de la **CFDT**, peut-être car notre « gentil » DRH présidait le CUEP en l'absence du Directeur général, ont dit **OUI à ce projet d'évolution du cadre de gestion des Contractuels de Droit Public à la CDC !**

Cela interroge, ne croyez-vous pas ?

Le **SNUP** ne s'est donc pas trompé, il dérange et c'est tant mieux, il est là pour défendre vos intérêts et tant pis si cela ne plait pas à certains.



Vous dire la vérité, c'est notre combat, c'est cela aussi la **SNUP Attitude !**

Ensemble!
avec
Le SNUP